

Rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France sur le centre hospitalier de Sainte-Anne (CHSA) avec la réponse de l'établissement

05/11/2015

La chambre régionale des comptes d'Ile-de-France préconise, dans un rapport d'observations en date de mai 2015, que le centre hospitalier de Sainte-Anne (CHSA), spécialisé en santé mentale et en neurosciences, actualise la convention-cadre qui le lie avec l'Assistance publique-hôpitaux de Paris et sécurise juridiquement ses relations. Le CHSA apporte une réponse à la CRC d'Ile-de-France, laquelle est incluse dans le document. Par ailleurs, la CRC recommande au CHSA d'améliorer les procédures de recouvrement de ses recettes.